

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018**  
**DELIBERATION N° 01**

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le  
06 avril 2018*

*Le Maire*

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET

---

*Entendu le rapport de M. le Maire,*

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE** - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 14 avril 2014 et du 20 octobre 2016 :

1. 08 janvier 2018 – Réaménagement de la place du Polo – Mission de maîtrise d'œuvre – Société : Mariette Marty – montant : 12 800,00 € HT.

2. 12 janvier 2018 – Contrat informatique de services de veille statutaire – Société Berger Levrault – Montant : 3 031,17 € HT – Durée : un an, reconductible tacitement deux fois pour une durée identique.
3. 14 janvier 2018 – Constitution de partie civile – Audience devant le tribunal de Police de Bayonne du 19 mars 2018 – Demande de remboursement de la somme de 135 € pour le préjudice subi et défense des intérêts de la Ville (affaire n°1).
4. 14 janvier 2018 – Constitution de partie civile – Audience devant le tribunal de Police de Bayonne du 19 mars 2018 – Demande de remboursement de la somme de 135 € pour le préjudice subi et défense des intérêts de la Ville (affaire n°2).
5. 15 janvier 2018 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI) – Cotisation annuelle pour 2018 : 150 €.
6. 22 janvier 2018 – Recours contre le permis de construire n°064 102 16 B0087 M01 accordé le 13 septembre 2017 à la société Rey Promotion – Désignation de Maître Pierre Cambot pour représenter la Ville dans la procédure.
7. 22 janvier 2018 – Renouvellement de l'adhésion à Sites et Cités remarquables, l'Association des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Sites patrimoniaux (anciennement Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et Villes à secteurs sauvegardés et protégés) pour l'année 2018 – Cotisation annuelle : 2 130,65 €.
8. 22 janvier 2018 – Décapage de voirie – Entreprise : VIATECH – Montant : 36 800 € HT – Accord cadre à bons de commande – Durée : 3 semaines – Montant maximum : 40 000 € HT.
9. Travaux de relogement de l'école élémentaire Jacques Laffitte :
  - a) 22 janvier 2018 – Lot 1 : Démolitions – Avenant n°1 au marché n° 17027 – Société OYHAMBURU – Modification en moins-value de 3 920,88 € HT – Soit - 11,98 % du montant initial – Montant total du marché ramené à 28 795,31 € HT.
  - b) 22 janvier 2018 – Lot 5 : Etanchéité – Avenant n°1 au marché n° 17029 – Société SOPREMA – Modification en plus-value de 6 532,13 € HT, soit 6,56 % du montant initial – Montant total du marché porté à 106 082,31 € HT.
  - c) 22 janvier 2018 – Lot 7 : Menuiseries extérieures – Avenant n°1 au marché n° 17043 – Société LABASTERE – Modification en plus-value de 2 074 € HT, soit 1,50 % du montant initial – Montant total du marché porté à 140 265 € HT.
  - d) 22 janvier 2018 – Lot 8 : Serrurerie – Avenant n°1 au marché n° 17031 – Société BAT PAYS BASQUE – Modification en plus-value de 1 140 € HT, soit 1,29 % du montant initial – Montant total du marché porté à 89 494 € HT.
  - e) 22 janvier 2018 – Lot 11 : Sols souples – Avenant n°1 au marché n° 17044 – Société BALBIN – Modification en moins-value de 2 159,50 € HT, soit 3,96 % du montant initial – Montant total du marché ramené à 52 375,21 € HT.

- f) 22 janvier 2018 – Lot 13 : Peintures, revêtements muraux – Avenant n°1 au marché n° 17049 – Société ATLANTIC REVETEMENTS – Modification en plus-value d'un montant de 1 994,70 € HT, soit 5,71 % du montant initial – Montant total du marché porté à 36 941,93 € HT.
- g) 22 janvier 2018 – Lot 15 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation – Avenant n°1 au marché n° 17019 – Société ARAMBIDE – Modification en plus-value de 3 426,31 € HT, soit 2,41 % du montant initial – Montant total du marché porté à 145 383,37 € HT.
- h) 23 janvier 2018 – Lot 6 : Restauration de murs et parements - Avenant n°1 au marché n° 17030 – Société LES COMPAGNONS SAINT-JACQUES (travaux complémentaires de traitement de parois et de curetage) – Modification en plus-value de 16 360,80 € HT, soit 12,22 % du montant initial – Montant total du marché porté à 150 213,35 € HT.
- i) 23 janvier 2018 – Lot 9 : Plâtrerie - Avenant n°1 au marché n° 17032 – Société GOYTY (travaux complémentaires) – Modification en plus-value de 10 191,18 € HT, soit 8,02 % du montant initial – Montant total du marché porté à 137 186,36 HT.
- j) 23 janvier 2018 – Lot 16 : Electricité - Avenant n°1 au marché n° 17020 – Société INEO – Modification en plus-value de 1 798,76 € HT, soit 1,83 % du montant initial – Montant total du marché porté à 99 927,15 € HT.
- k) 26 janvier 2018 – Lot 10 : Menuiseries intérieures - Avenant n°1 au marché n° 17033 – Société ETCHEPARE (travaux divers) – Modification en moins-value de 223,81 € HT, soit 0,18 % du montant initial – Montant total du marché ramené à 122 295,63 €.
- l) 29 janvier 2018 – Lot 4 : Charpente bois – couverture- zinguerie - Avenant n°1 au marché n° 17048 – Société LABY – Modification en plus-value de 9 883,50 € HT, soit 13,41 % du montant initial – Montant total du marché porté à 83 569,89 € HT.
- m) 29 janvier 2018 – Lot 4 : Charpente bois – couverture- zinguerie - Avenant n°2 au marché n° 17048 – Société LABY – Reconstitution de tous les encadrements « pierre » et modification des enduits du préau, à la demande de Mme l'Architecte des Bâtiments de France – Modification en plus-value 4 911,85 € HT, soit 6,67 % du montant initial – Montant total du marché porté à 88 481,74 € HT.
- n) 06 février 2018 – Travaux de relogement de l'école élémentaire Jacques Laffitte – Lot 3 : Gros œuvre – Avenant n°1 au marché n° 17017 – Société OYHAMBURU – Modifications en moins-value de 1 199,66 € HT, soit 0,21 % du montant initial – Montant total du marché ramené à 548 334,47 HT.
10. 26 janvier 2018 – Médiathèque – Prestations dans le cadre de l'action « Bibliothèque – Lire pour vivre mieux » - Conclusion d'une convention avec la société Tout ô Présent – Montant : 50 € HT – Conclusion d'une convention avec Mme Nathalie Chaillou – Montant : 50 € nets de TVA – Conclusion d'une convention avec M. Rémi Doumeizel – Montant : 350 € nets de TVA - Conclusion d'une convention avec M. Lionel Aobdia – Montant : 500 € nets de TVA - Conclusion d'une convention avec l'association Atelier Oxala – Montant : 200 € nets de TVA -
11. 26 janvier 2018 – Création d'un terrain multisport quartier Saint-Esprit – Société : SAE TENNIS D'AQUITAINE – Montant : 31 560,00 € HT.

12. 29 janvier 2018 – Constitution de partie civile – Audience devant le tribunal de Police de Bayonne du 19 mars 2018 – Demande de remboursement de la somme de 135 € pour le préjudice subi et défense des intérêts de la Ville (affaire n°3).
13. 29 janvier 2018 – Convention d'occupation du domaine public relative au bar du théâtre – Avenant n°2 – Minoration du montant du loyer de 500 € pour les mois d'hiver (novembre à mars inclus).
14. 07 février 2018 – Entretien des espaces paysagers et allées des cimetières en zéro phyto – Société LAFITTE PAYSAGE – Montant : 57 220,80 € HT pour l'année 2018.
15. 14 février 2018 – Renouvellement de l'adhésion à la fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques pour l'année 2018 – Cotisation annuelle : 77,50 €.
16. 20 février 2018 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Elus des territoires touristiques (ANETT) pour l'année 2018 – Cotisation annuelle : 3 110 €.
17. 26 février 2018 – Aménagement de la rue Ravignan au droit de la future école élémentaire du Petit Bayonne – Avenant n°1 au marché n°17070 – Société EXEDRA Sud Aquitaine – Modification en plus-value de 10 586,80 € HT, soit 3,56 % du montant initial – Montant total du marché porté à 307 812,80 € HT.
18. 28 février 2018 – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un dispositif de fêtes payantes – Société Groupe Privilège 64 (GP64) – Montant : 47 000 € HT – Tranche ferme (diagnostic, préconisations, assistance au choix des prestataires) : 24 000 € HT – Durée : 16 semaines – Tranche optionnelle 1 (suivi de la mise en œuvre du dispositif pendant les fêtes) : 23 000 € HT – Durée : 10 semaines.
19. 28 février 2018 – Contrats de maintenance informatique – Société SAS BOULEVARD DU NORD (maintenance de la plateforme Bilketa) – Montant 2 250 € HT – Durée initiale : 1 an – Reconductions : 3 fois 1 an par voie tacite - Société ARCHIMED (maintenance des logiciels d'application Aloes) – Montant 6 447,35 € HT – Durée initiale : 1 an – Reconductions : 2 fois 1 an par voie tacite - Société ALIENOR.NET (hébergement du site internet, augmentation de stockage) – Montant 302,00 € HT – Durée initiale : 45 jours.
20. 28 février 2018 – Quartier du Grand Bayonne – Travaux d'aménagement des abords du Château Vieux – Société : COLAS SUD OUEST – Montant : 1 232 756,04 € HT – Tranche ferme (rues Thiers, des Gouverneurs, Place J. Portes, place du Château Vieux) : 1 105 308,46 € HT – Tranche optionnelle 1 (parvis du Château Vieux) : 87 311,88 € HT – Tranche optionnelle 2 (Allée de la Poterne) : 40 135,70 € HT – Durée globale minimum : 36 semaines.
21. 1<sup>er</sup> mars 2018 – Mission de fouille archéologique préalable à l'aménagement des abords du Château Vieux – Société : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives – Montant : 375 621,54 € HT - Tranche ferme : 216 814,06 € HT – Tranche optionnelle 1 : 13 678,00 € HT – Tranche optionnelle 2 : 24 393,00 € HT – Tranche optionnelle 3 : 120 736,48 € HT – Durée globale minimum : 19 mois (toutes tranches).

22. 5 mars 2018 – Marché de services d’insertion et de qualification professionnelles activité support : collecte des corbeilles à papier des abris bus voyageurs sur la commune de Bayonne – Atelier et chantier d’insertion la MAISON D’INITIATION A LA FAUNE ET AUX ESPACES NATURELS – Montant annuel : 16 224 € nets de TVA – Accord cadre à bons de commande – Durée : 1 an reconductible trois fois pour une durée identique – Montant maximum annuel : 50 000 € HT.
23. 5 mars 2018 – Fournitures de bornes de stationnement à durée limitée et prestations de maintenance – Société : CITINNOV – Montant : 167 830 € HT - Accord cadre à bons de commande – Durée : 4 ans – Montant maximum: 200 000 € HT.
24. 5 mars 2018 – Signature de conventions d’opérations dans le cadre du dispositif Ticket découverte organisé par la ville de Bayonne du 9 au 20 avril 2018 - Intervenants : « Mika Kolore » (peinture) – Montant : 166 € - Association « le Ballet des arts » (théâtre) - Montant : 450 € - « Pott Serigrafia » (sérigraphie) – Montant : 250 € - « La roulotte créative » - Montant : 168 € - Montant total : 1 034 € nets de TVA.
25. 5 mars 2018 – Accompagnement à la mise en œuvre et au suivi du projet développement durable et à la réalisation du rapport annuel sur la situation de la ville en matière de développement durable – Société E2D – Montant : 50 750,00 € HT – Période initiale : 1 an reconductible deux fois pour une durée identique.
26. 5 mars 2018 – Location de matériel de sonorisation avec prestations associées pour la Foire au Jambon – Entreprise : MIXLIVE – Montant : 6 026 € HT.
27. 7 mars 2018 - Renouvellement de l’adhésion à l’Association des maires de France et des maires des Pyrénées-Atlantiques pour l’année 2018 – Cotisation annuelle : 10 188,71 €.
28. 14 mars 2018 – Recours contre la convention conclue avec l’association Euskal Moneta le 10 janvier 2018 (référé-suspension et déféré préfectoral) – Désignation de Maître Emmanuel Glaser du cabinet VEIL/JOURDE afin de représenter la Ville dans cette procédure.

Délivrance de concessions funéraires :

N° acte	Date	Nom du concessionnaire	Cimetière	Emplacement	Durée	Montant
20180012	20/01/2018	VILLATTE Thomas	Talouchet	09-05-005	15	52,00 €
20180013	23/01/2018	LERMOYER Annette	Talouchet	07-04-009	30	136,00 €
20180014	29/01/2018	BOTTONA Jocelyne - PERU Pascale et PERU Patrick	Saint-Léon	03-44-022	30	136,00 €
20180015	29/01/2018	AMIGORENA Nicole -LIENARD Patricia - DARRITCHON Cécile	Talouchet	01-12-035	30	506,00 €
20180016	01/02/2018	DOMINGUEZ Liliane	Talouchet	06-CU-2-004	30	136,00 €
20180017	01/02/2018	COUSIN Sabine	Talouchet	09-05-006	15	52,00 €
20180018	01/02/2018	MUTUEL Jacqueline	Talouchet	09-05-007	15	52,00 €

20180019	05/05/2018	PARENT DE CURZON Yolande- PILLOT-PARENT DE CURZON Philippe, Alain et BYK Catherine	Talouchet	06-CU-2-005	30	136,00 €
20180020	07/02/2018	GENTILI Jacques	Talouchet	CM-05-003	15	164,00 €
20180021	12/02/2018	CLAIRE Marie-Christine et HARAMBOURE Hélène	Talouchet	08-04-010	15	164,00 €
20180022	15/02/2018	LATTE Georgia	Talouchet	09-05-008	15	52,00 €
20180023	19/02/2018	CENITAGOYA Charles	Talouchet	06-01-001	30	506,00 €
20180024	21/02/2018	FRANCOIS Clotilde et Thibaut	Saint- Etienne	C-14-010	30	136,00 €
20180025	21/02/2018	VANDAELE Evelyne et LE COZ Pierre	Saint-Léon	03-43-019	15	164,00 €
20180026	22/02/2018	MENDIBOURE Jean et Danielle	Saint-Léon	01-09-009	30	506,00 €
20180027	22/02/2018	LE RUN Françoise	Saint-Léon	02-21-026	30	326,00 €
20180028	22/02/2018	GUILLAUME Yvonne	Talouchet	05-10-032	15	52,00 €
20180029	23/02/2018	INFANTES Colette	Talouchet	03-07-037	30	136,00 €
20180030	26/02/2018	CAMDESSUS Jean-Michel	Saint-Léon	02-12-012-013	50	1 012,00 €
20180031	27/02/2018	TALPONE div. FAUCON Mireille, TALPONE Michel, Jean et Maryse	Talouchet	02-02-023	15	164,00 €
20180032	01/03/2018	BURUCOA Françoise	Saint-Léon	03-42-024	30	326,00 €
20180033	02/03/2018	WINISDOERFER Mylène et Joël	Talouchet	CM-05-008	15	164,00 €
20180034	05/03/2018	LASCABANNES Jacqueline	Talouchet	03-09-046	30	136,00 €
20180035	13/03/2018	TARIS Michel	Talouchet	09-05-009	15	52,00 €

*Ont signé au registre les membres présents.*

***Dont acte.***

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne